

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

### Procès-verbal de l'assemblée spéciale téléphonique du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 8 janvier 2015 à 13h30.

#### Présence :

- M. David Price, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Hélène Dauphinais, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Kathleen Gélinas, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Kenneth Coates, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

#### Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, directrice générale adjointe Valoris
- M. Jean-Jacques Caron, commissaire au développement du parc éco-industriel Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

#### 1) Ouverture de la séance ;

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

#### 2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué. Le règlement numéro 1 de Valoris mentionne que l'avis de convocation doit être transmis au moins 24 heures à l'avance par un autre moyen que postal. L'avis de convocation a été envoyé mercredi matin le 7 janvier ainsi que l'ordre du jour et les documents pertinents. Donc, les délais étaient respectés selon la réglementation.

#### 3) Vérification du quorum ;

Mme Nicole Robert mentionne qu'il y a quorum.

#### 4) Adoption de l'ordre du jour ;

##### Résolution 2015-01-08-0403

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Vérification du quorum ;
- 4) Adoption de l'ordre du jour ;
- 5) Résultat de l'appel d'offres 2014-05 achat d'une excavatrice sur chenille ;
  - a) Résultats des soumissions ;
  - b) Décision ;
- 6) Résultat de l'appel d'offres 2014-20 – achat d'un chargeur sur roues
  - a) Résultats des soumissions ;
  - b) Décision ;
- 7) Centre d'excellence et parc éco-industriel - confirmation de la participation financière de Valoris ;

- 8) Prise en charge de l'entente de l'aide financière de la direction du créneau Accord Bio-Industries environnementales en remplacement de l'association des CLD de l'Estrie ;
- 9) Date de la prochaine réunion : 22 janvier 2015 ;
- 10) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

## **5) Résultat de l'appel d'offres 2014-05 – achat d'une excavatrice sur chenille ;**

### **a) Résultats des soumissions ;**

Un appel d'offres public (AO 2014-05) a été fait pour l'achat d'une excavatrice sur chenilles. L'ouverture des soumissions a été fait mardi le 6 janvier 2015 à 10h. Valoris a eu 3 soumissions :

- la compagnie CIMI inc. pour un montant de 246 992.93\$ ;
- la compagnie Hewitt Équipement Limitée pour un montant de 305 705.00\$ ;
- la compagnie Nortrax Québec inc. pour un montant de 327 370.00\$.

Le coût de cet achat a été estimé à 300 000\$ (avant taxes) dans le règlement d'emprunt no 16 prévu pour l'achat des équipements mobiles. La construction et la préparation de l'équipement nécessitent environ 3 mois. L'analyse des soumissions est en cours et plus complexe que prévu, donc il est recommandé d'accepter la plus basse soumission conforme. Un courriel sera envoyé aux élus pour le résultat final.

### **b) Décision ;**

#### **Résolution 2015-01-08-0404**

Proposé et résolu unanimement que le contrat pour l'achat d'une excavatrice sur chenilles soit accordé à la compagnie ayant la soumission la plus basse conforme. Il est également résolu d'autoriser Mme Odile Goulet à signer les documents requis.

**Adopté**

## **6) Résultat de l'appel d'offres 2014-20 – achat d'un chargeur sur roues ;**

### **a) Résultats des soumissions ;**

Un appel d'offres public (AO 2014-20) a été fait pour l'achat d'un chargeur sur roues. L'ouverture des soumissions a été fait mardi le 6 janvier 2015 à 10h30. Valoris a eu 4 soumissions :

- la compagnie CIMI inc. pour un montant de 212 526.31\$ ;
- la compagnie Strongco pour un montant de 254 974.88\$ ;
- la compagnie Hewitt Équipement Limitée pour un montant de 260 463.22\$ ;
- la compagnie Longus Estrie pour un montant de 270 533.00\$.

Le coût de cet achat a été estimé à 275 000\$ (avant taxes) dans le règlement d'emprunt no 16 prévu pour l'achat des équipements mobiles. La construction et la préparation de l'équipement nécessitent environ 3 mois. L'analyse des soumissions est en cours et plus complexe que prévu, donc il est recommandé d'accepter la plus basse soumission conforme. Un courriel sera envoyé aux élus pour le résultat final.

### **b) Décision ;**

#### **Résolution 2015-01-08-0405**

Proposé et résolu unanimement que le contrat pour l'achat d'un chargeur sur roues soit accordé à la compagnie ayant la soumission la plus basse conforme. Il est également résolu d'autoriser Mme Odile Goulet à signer les documents requis.

**Adopté**

## **7) Centre d'excellence et parc éco-industriel – confirmation de la participation financière de Valoris ;**

Valoris et le créneau Accord des Bio-industries environnementales ont élaboré une proposition pour doter Valoris d'expertise professionnelle supplémentaire en ajoutant 3 ressources professionnelles spécialisées afin de préparer le

Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles et afin de développer le parc éco-industriel. Valoris a déposé des demandes de subventions aux organisations suivantes pour les montants correspondants:

Programme d'aide financière	Organisme	Montant accordé
Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence	Ministère de l'Économie de l'innovation et de l'exportation	150 000 \$
Fonds de développement régional	Conférence régionale de l'Estrie	75 000 \$
Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du Haut St-François	MRC du Haut St-François	150 000 \$

Le financement du projet est complété par des investissements d'entreprises privées membres du créneau ACCORD, pour un montant total de 45 000 \$, et une participation de la municipalité de Bury d'un montant de 50 000 \$ en retour de taxes foncières. Le montage financier total est de 855 447 \$. Le projet exige une participation financière de Valoris de 300 000\$ sur une période de 3 ans. Les partenaires financiers (CRÉ et FSTD-HSF) exigent une confirmation de la participation de Valoris avant de déboursier leurs premiers versements.

### Résolution 2015-01-08-0406

Proposé et résolu unanimement de confirmer aux partenaires financiers la participation financière de Valoris au montant de 300 000\$ pour le développement du centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles et le développement du parc éco-industriel, situé à Bury. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Odile Goulet à signer les documents requis.

#### Adopté

### 8) Prise en charge de l'entente de l'aide financière de la direction du créneau Accord Bio-Industries environnementales en remplacement de l'association des CLD de l'Estrie ;

La direction du créneau ACCORD des Bio-industries environnementales (CABIE) est supportée financièrement par une subvention du Ministère de l'Économie, de l'innovation et des Exportations (MEIE) d'un montant annuel de 90 000 \$. Cette subvention sert essentiellement à payer le salaire du directeur du créneau et ses dépenses de fonctionnement. Étant donné que le créneau est un regroupement virtuel d'entreprises et de partenaires, il n'a pas d'existence légale et doit utiliser une organisation dûment constituée comme récepteur de l'aide financière et pour héberger le directeur physiquement. L'organisation réceptrice sert également d'employeur au directeur.

Le récepteur actuel du directeur de créneau, et du contrat avec le MEIE, est l'Association des CLD de l'Estrie qui a signé l'entente de financement avec le MEIE de trois ans couvrant la période du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2015. Or en raison des modifications apportées dans les organisations des CLD du Québec, l'ACLD Estrie sera dissoute au printemps 2015. Face à cette situation, le MEIE veut transférer le contrat, entre l'ACLD et le MEIE, à Valoris pour le 30 janvier 2015. Le CABIE est en recrutement pour un nouveau directeur qui devrait être en fonction au début de mars 2015. Ce nouveau directeur serait un employé de Valoris sur une base temporaire jusqu'à ce que le créneau trouve un organisme porteur permanent. Lorsque cet organisme porteur sera identifié, le nouveau directeur y sera transféré et un nouveau contrat de 3 ans sera signé entre le MEIE et le nouvel organisme porteur.

Les fonds du compte de banque du créneau (après paiement des dus à l'ACLD) seront aussi transférés chez Valoris.

#### Analyse

Valoris est un membre du créneau et profite de la synergie et du réseautage avec les entreprises et les autres acteurs du programme ACCORD. Valoris supporte le créneau depuis plusieurs années et le fera encore dans le futur ayant offert le bureau permanent au directeur dans le centre de tri. Valoris confirme une fois de plus son support au CABIE en acceptant d'être l'organisme porteur de la direction du créneau pour une période temporaire. Le créneau n'a pas d'autre solution à court terme

### Résolution 2015-01-08-0407

Proposé et résolu unanimement d'approuver le transfert de l'entente de financement avec le MEIE pour le financement de la direction du créneau ACCORD Bio-Industries Environnementales, et d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Odile Goulet à signer ladite entente.

#### Adopté

### 9) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion sera le jeudi 22 janvier 2015.

## **I0) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 14h00.

---

Mme Nicole Robert, présidente

---

Mme Odile Goulet, directrice générale adjointe